LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

LE NUMERO 5 CENTIMES

ONZIÈME ANNÉE — N° 10

MARDI 10 JANVIER 1905

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr.
Autres Départements. . . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

La Journée d'Hier

Les pertes totales des Russes, à Port-Arthur, s'élèvent à 25.000 hommes. — La commission internationale d'enquête sur l'incident anglo-russe s'est réunie à Paris.

—o—

Le juge chargé de l'instruction de l'affaire Syveton a entendu de nouvelles dépositions.

—o—

L'enquête relative à la femme trouvée coupée en morceaux, à Saint-Ouen, n'a pas encore donné de résultats.

—o—

Le Conseil Général du Nord, réuni en session extraordinaire, a accordé au groupe Mongy, la concession de la construction du boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing.

—o—

A Valenciennes, d'audacieux cambrioleurs ont dérobé, chez un représentant de commerce, pour deux mille francs de titres et de bijoux.

—o—

On assure que M. Doumer est candidat, à la présidence de la Chambre, contre M. Henri Brisson.

Un Ministère du Travail

Il y a longtemps que l'idée de la création d'un ministère du Travail a germé dans le cerveau de quelques députés. Ils l'avaient eux-mêmes puisée ou cueillie dans les colonnes de la presse démocratique sinon dans quelque vœu d'une assemblée élective. Toutes les réformes viennent d'en bas. Il faut qu'elles aient germé dans le cœur du peuple avant de recevoir, très tardivement, la consécration parlementaire.

Sans la centralisation qui l'étouffe, la France serait en avance d'un demi-siècle sur les autres nations civilisées au lieu d'être en retard de vingt-cinq ans, au moins, au point de vue purement économique. Il paraît que les honorables représentants des provinces, grisés par les parfums ambiants de la capitale, trouvent toujours admirable le fameux système centralisateur inauguré par Bonaparte en l'an VIII, puisqu'ils ne songent nullement à le détruire.

Ils préfèrent sans doute, la plupart d'entre eux, remplir le rôle de commissionnaires que celui de représentants du peuple. C'est ce que l'on pense hautement, puisque rien ne peut s'obtenir sans l'agrément de Paris, pas même l'eau potable payée par les communes avec le concours financier des départements. La constitution d'un ministère du Travail remédiera-t-elle à cette navrante situation signalée, dénoncée en vain jusqu'ici par tous les penseurs non aveuglés par les rayons divers de l'astre parisien ?

Le vingtième siècle doit voir la véritable glorification du Travail avec le développement de toutes les réformes qu'elle comporte. Proudhon avait prévu cet événement dans son admirable ouvrage sur les *Capacités des Classes Ouvrières*. La nouvelle création projetée, pour être réellement vivace, pour rendre tous les services voulus, devra laisser la plus grande initiative aux institutions provinciales existantes, leur donner leur perfectionnement le plus complet.

Le dernier projet, présenté sur la matière en question, émane de M. Abel Bernard. Il diffère des autres propositions analogues, en ce sens qu'il ne s'agit plus d'augmenter d'une unité le nombre des ministères actuels, mais de remplacer celui du Commerce — qui serait incorporé aux Travaux Publics — par le nouveau ministère du Travail.

Les attributions de ce dernier comprendraient : la direction des institutions de prévoyance ainsi que d'assistance sociale, la direction du travail avec ses services multiples, les directions des mines, des chemins de fer, des voies de transport, des extractions minières, avec le contrôle que doit exercer l'Etat sur tous ces ouvrages dont le fonctionnement régulier doit assurer la sauvegarde de tous les intérêts en présence.

A cette nomenclature, le sympathique député de Vaucluse devrait ajouter les voies navigables. Elles sont d'une importance extrême sous tous les rapports. La Chambre devrait profiter de la discussion du projet Abel Bernard — quand elle viendra — pour unifier les pouvoirs de chaque ministère On n'ignore point que la plus petite demande d'une commune, d'un département, voire d'un particulier n'est jamais sanctionnée par un seul ministère.

Il faut qu'elle passe par plusieurs ministères, ce qui complique les formalités toujours longues, souvent onéreuses. Il en est de même pour la plupart des industries ou des professions relevant de l'Etat. Ne serait-ce pas plus rationnel de laisser à chaque département de l'Etat sa complète autonomie ? On saurait trouver ainsi les responsabilités effectives en même temps qu'une impulsion plus vive serait donnée aux affaires.

Les révolutions accomplies en France n'ont pas changé un bureau de place, ni supprimé le moindre formalisme. La paperasserie règne toujours triomphante. Les abus se maintiennent, les grandes administrations financières, les puissantes Compagnies industrielles ont leurs entrées de faveur dans les divers bureaux des ministères sous la troisième République comme elles les possédaient sous le second Empire, la Monarchie de juillet ou sous la Restauration.

Avec le ministère du Travail — s'il se constitue — va-t-on enfin entrer franchement dans la voie des réformes ? Il ne s'agit pas seulement de concentrer divers services, mais de les démocratiser, de les orienter sur le but auquel ils doivent tendre tous les efforts : l'affranchissement intégral des producteurs de la richesse publique.

Le concours des Bourses du Travail, des Syndicats professionnels, des coopératives de consommation, des sociétés mutualistes, de tous les groupements ouvriers, doit être sollicité, encouragé, de même l'avis des corps élus, des hommes compétents sur les questions à l'ordre du jour.

Délivré de toute tutelle gênante, le ministère du Travail à fonder doit se mouvoir par ses propres moyens, n'avoir en vue que l'intérêt supérieur du pays, briser toutes les résistances louches, agir au grand jour, s'occuper uniquement, en un mot, de la prospérité nationale, devancer les Etats voisins dans la voie du progrès, du perfectionnement de tous les services qui lui incombent.

La réalisation d'une œuvre pareille serait un bienfait inappréciable. Elle demandera du temps, de l'énergie, de la constance surtout. Ainsi comprise, la proposition Abel Bernard mérite toute la sollicitude des députés, désireux de doter la République du Travail d'un instrument de délivrance.

PIERRE ROUX.

Choses du Jour

Echec !

L'élection de l'amiral Bienaimé est une victoire pour le Bloc réactionnaire.

Une occasion unique s'offrait aux républicains de reprendre ce deuxième arrondissement de Paris qui, avant d'être représenté, à la Chambre, par M. Syveton, l'avait été par un radical bon teint, M. Mesureur, et, cette occasion, les républicains l'ont laissé échapper.

Cependant le champ de bataille leur était particulièrement favorable. Ils en étaient en quelque sorte les maîtres, d'un bout à l'autre.

L'homme qui avait vaincu M. Mesureur et M. Le Foyer, venait de disparaître, hâtivement, dans la nuit du tombeau ; et cette mort inopinée, dont les circonstances ont soulevé l'écœurement dans tous les milieux politiques et sociaux, aurait dû dessiller les yeux des républicains égarés à la suite du nationalisme entré en déliquescence.

Pourquoi donc l'amiral Bienaimé qui avait ramassé le drapeau maculé d'ordure et de boue de M. Syveton, a-t-il retrouvé, à 150 voix près, les suffrages obtenus par ce dernier contre M. Lucien Le Foyer, en 1903 ?

Les uns accusent les électeurs, d'autres le candidat républicain, M. Bellan.

Nous voulons bien que les électeurs — et le fait n'est d'ailleurs point contestable, — soient rendus responsables du succès de l'amiral Bienaimé ; nous sommes également d'avis que M. Bellan, peut-être parce que négociant lui-même, n'avait pas l'autorité ou le prestige nécessaire pour ramener à la République d'autres négociants qui se comportèrent en républicains avant d'être abusés par le nationalisme.

Mais ces causes, à nos yeux, sont encore secondaires. Il en est de principales, d'essentielles qu'il serait puéril de ne pas dénoncer sous le fallacieux prétexte qu'on ne doit pas faire sa propre critique. C'est là jeu d'autruche ; et ce jeu ne saurait convenir à notre indépendance politique et morale.

Que la majorité, que le gouvernement s'interrogent donc et qu'ils se demandent s'ils ont vraiment rempli tout leur devoir vis à vis de la démocratie !

S'ils veulent se livrer à cet examen de conscience, ils seront obligés d'avouer que les jours ont succédé aux jours et les mois aux mois, sans qu'aucune des grandes réformes promises soit encore entrée dans la voie des réalisations.

Sans doute, il faut compter avec l'obstruction d'adversaires toujours attentifs à mettre des balons dans les roues ; mais lorsque, comme le ministère actuel, on dispose d'une majorité solide et disciplinée, on a le devoir de la convier à l'action incessante au lieu de la laisser s'amollir dans la défensive ou s'énerver par le piétinement sur place.

« De l'action, encore de l'action, toujours de l'action. » — voilà quel devrait être le mot d'ordre exclusif du parti républicain aujourd'hui, en présence de ses ennemis qui se prodiguent en efforts inouïs de propagande, et de la démocratie commerçante, industrielle, agricole, ouvrière qui demande autre chose que des promesses.

L'échec de M. Bellan est sans gravité pour le régime, c'est entendu et les partis de réaction conviennent, d'ailleurs, que l'élection de l'amiral Bienaimé ne modifie en rien la situation politique. Un nationaliste remplace un nationaliste, — voilà tout !

Mais il faut voir par dessus le bicorne de cet amiral et se demander si, en même temps que le nationalisme, malgré les déboires, les tristesses et la honte qui se sont abattus sur lui, par la faute de M. Syveton lui-même, — il faut se demander disons-nous, si dans le pays républicain et socialste, les idées républicaines et socialistes n'ont pas subi, par effet contraire, un mouvement de recul.

Et c'est parce que nous craignons cela, parce que trop d'actes de faiblesse et de veulerie — disons le mot — ont été commis ces temps derniers, que nous adjurons le gouvernement et la majorité de se ressaisir et de donner enfin au pays la preuve par les faits qu'ils savent ce qu'ils veulent et où ils vont.

Demain comme hier, notre modeste concours leur est acquis, mais nous croirions manquer à notre devoir si, contrairement à ceux qui considèrent toutes choses comme secondaires quand leur intérêt personnel n'est pas en jeu, nous ne leur disions qu'il faut voir dans l'élection de l'amiral Bienaimé non seulement un échec qu'il eût été possible d'éviter, mais une leçon.

G. SIAUVE-EVAUSY.

LES GRANDS HIVERS

A propos du froid. — A travers les siècles. — Quels ont été les hivers les plus rigoureux.

Les froids très rigoureux que nous venons de subir ont été à peu près généraux en Europe. Serait-ce donc vrai, décidément, que cet hiver sera l'un des plus pénibles qu'on ait vus ? Le rappel des précédents, en tout cas, s'impose :

En l'an 401, la mer Noire fut gelée dans toute son étendue. En 763, le détroit des Dardanelles fut également couvert de glace. En 822, les grands fleuves d'Europe furent gelés au point que les plus lourds chariots circulèrent sur eux pendant un mois. En 1184, le Pô eut le même sort, ainsi que le Danube en 1236.

En 1432 et 1433, le vin gela au point qu'on le cassa à la hache. En 1658, Charles X, roi de Suède, franchit le Petit-Belt sur la glace avec toute son armée. En 1863, la Tunisie avait soixante centimètres de glace. En 1684, le physicien Perraut, grâce au froid, fit d'importantes découvertes sur la congélation des liquides.

En 1709, le sol fut gelé jusqu'à une profondeur de trois mètres. En 1740, on construisit à Saint-Pétersbourg, une salle de glace longue de 52 pieds, large de 16 et haute de 20. En 1744 et 1745, la Tamise resta gelée pendant plus d'un mois. En 1814, 1830, 1845 et 1848, les lacs de Suisse, les grands fleuves du centre de l'Europe, et certaines parties de la mer du Nord et de la Baltique furent gelés.

Plus près de nous, on peut citer comme particulièrement rigoureux, les hivers de 1870-71 et 1879. Espérons que celui de 1905 ne viendra pas s'ajouter à cette liste.

CHRONIQUE

LA SŒUR DE MUSSET

Mme Lardin de Musset vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dans son appartement de la rue Tronchet, à Paris. C'est là que j'eus l'honneur de lui être présenté, il y a quelques années par Mlle Louise Read, qui s'est donnée tout entière comme l'on sait, à la mémoire de Barbey d'Aurevilly, qu'elle soigna et assista d'un si admirable dévouement. Mais à qui Mlle Read n'est-elle pas dévouée ? De quels soins pieux elle entoure toutes les infortunes, toutes les misères morales, toutes les solitudes qui lui font appel. Cette charmante femme, d'esprit élevé, n'a vécu et ne vit véritablement que pour les autres. Elle a en elle cette si touchante mélancolie du passé qu'elle s'acharne à prolonger quand même dans le présent. Elle y parvient à force de sentiment attentif, de volonté acharnée. On peut dire d'elle qu'elle passe environnée d'ombres. Mais ne sommes-nous pas tous des ombres, les vivants comme les morts ?

Parmi les ombres chères à Mlle Read, il y avait, et il y aura toujours, Mme Lardin de Musset. Celle-ci, héritière de son frère, sa vie paisible assurée, avait surtout besoin d'être rattachée à la vie par l'amitié qui comprend et la conversation qui égaie. Les vieillards sont heureux quand une parole affectueuse vient interrompre leur rêverie et solliciter leurs souvenirs.

* * *

Pour Mme Lardin de Musset, Mlle Read était cette visiteuse attendue, toujours attendue, et c'est ainsi qu'un jour je fus admis, dans le petit salon où la sœur du poète des « Nuits » aimait à montrer les portraits et les dessins d'Alfred et à parler de lui avec ceux qui admiraient son génie souffrant et plaignaient sa destinée brisée. J'avais écrit, à cette époque, un article sur « Lorenzaccio », où je réclamais la représentation intégrale de cet chef-d'œuvre du théâtre romantique, et Mme Lardin de Musset avait voulu voir et remercier l'auteur de l'article. Je n'aurais eu garde de me dérober à une telle attention qui témoignait d'un esprit de piété si délicieux pour le poète disparu et d'une courtoisie si prévenante envers un simple journaliste.

La sœur du poète tenait donc la place de son frère et elle la tenait avec une douce dignité, un enjouement gracieux, que l'on ne pouvait oublier. Cette vieille femme ressemblait encore visiblement au jeune Musset ; elle avait son ovale de visage, sa bouche et son regard, mais il y avait sur ses traits un sourire que l'on ne voit pas sur les portraits de Musset, et qui devait y être. Elle me parla de l'adolescence et de la jeunesse de son frère (il avait neuf ans de plus qu'elle), et elle m'assura qu'il avait alors le plus joli enjouement, la gaieté la plus communicative, et que tout cela fut effacé, remplacé par l'inquiétude et l'amertume après sa liaison et sa rupture avec Georges Sand. J'osai lui dire que cette douleur de son frère avait été la rançon payée par son génie, et qu'il n'avait été lui-même, le poète qui vivra dans la mémoire des hommes, qu'après avoir passé par cette flamme. Elle soupira. Son esprit savait bien que la statue de Musset avait jailli de ce brasier, mais le cœur ne pouvait s'empêcher de regretter le gentil frère, blond, fin et gai, le beau page spirituel que George Sand enleva et amena en Italie.

La tristesse de ce départ était restée présente comme au premier jour chez la sœur de Musset. Elle voyait la gloire du poète de « Lorenzaccio » et des « Nuits », mais elle pleurait toujours sur cette gloire douloureuse.

Musset avait quitté le Carnaval de sa jeunesse, sa Muse d'Espagne et d'Italie, il n'avait plus sa fringance, sa tournure cavalière, son rire insolent et léger, il était devenu un poète du drame et de la tristesse. Mais ce n'est pas seulement Georges Sand, c'est la vie qui l'a transformé ainsi. Il a souffert sans doute, mais d'autres qui ont souffert autant que lui, n'ont pas eu cette consolation enivrante de jeter leurs cris par le monde en tirades, en sanglots, en strophes harmonieuses, en paroles émouvantes et profondes.

* * *

Mme Lardin de Musset souffrait de voir son frère devenu ce sombre personnage, à la voix en pleurs, à la pensée désespérée et amère. Mais tel qu'il était, elle sut garder sa mémoire. Lamartine a dit, comme il savait le dire, ce sentiment de survivance. Dans la préface qu'il écrivit en 1849, pour une réédition des « Nouvelles Méditations poétiques », il s'adresse à son ami Dargaud, il lui rappelle leurs promenades à travers les montagnes de Saint-Point, il espère que, lui disparu, son ami reviendra seul dans ces paysages familiers et qu'il réanimera les conversations évanouies : « ....Vous vous arrêterez, — lui dit-il, — pour écouter encore et pour répondre, et vous serez, mieux que ce livre mort et muet, un souvenir vivant de ma vie écoulée. Cela m'est doux à penser. Ce n'est pas la postérité, c'est encore un crépuscule de la vie humaine après que notre court soleil est déjà éteint. L'homme n'est bien mort que quand tous ceux qui l'ont connu et aimé sur la terre se sont couchés à leur tour dans le tombeau qui ne parle plus d'eux aux nouvelles générations. Jusque-là l'homme vit encore un peu dans la vie de ceux qui survivent. C'est l'aurore boréale du tombeau. Les Orientaux, qui ont tout dit parce qu'ils ont tout senti les premiers, ont un proverbe plein de ce sens exquis de l'amitié. « Pourquoi Dieu, disent-ils, a-t-il donné une ombre au corps de l'homme ? C'est pour qu'en traversant le désert, l'homme puisse reposer ses regards sur cette ombre, et que le sable ne lui brûle pas les yeux. » Vous avez été souvent pour moi comme une ombre de rafraîchissement, « umbra refrigerii », et vous le serez encore pour ma mémoire, quand j'aurai passé. »

La sœur d'Alfred de Musset fut, pour son frère, le crépuscule et cette ombre.

Gustave GEFFROY.

A L'ÉTRANGER

L'Eglise et le Tsarisme

L'adresse que M. Pobedonotsef, le procureur du Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe russe, vient d'envoyer au tsar, et que nous avons reproduite, est bien le plus audacieux défi que la réaction religieuse ait osé porter à la civilisation moderne.

C'est le digne pendant du « Syllabus », avec cette aggravation, que la déclaration de guerre faite à l'idée même de la liberté, ne constitue pas seulement une pétition de principes abominables, mais un ordre formel, enjoignant au faible et inconscient trembleur, qu'écrase la couronne de toutes les Russies, de persévérer dans la politique d'autocratie qui achève la ruine morale et matérielle de son pays et accule le peuple russe à la révolution.

Bien plus, comme si le procureur du Saint-Synode avait voulu garder pour l'Eglise seule toute la responsabilité de l'odieuse guerre qui se poursuit en Extrême-Orient, il soutient que c'est l'idée religieuse elle-même, la nécessité de porter la croix au « milieu des populations qui ressemblent à l'espèce impure des singes » qui a justifié la guerre.

C'est le représentant sur terre de l'Homme-Dieu disant : « Tu ne tueras pas », qui exige la continuation de l'œuvre impie de meurtre et dévastation et de pillage, qui a déjà coûté deux cent mille vies humaines !

A ces monstrueux conseils, le procureur du Saint-Synode ajoute des ordres précis, le tsar a le droit de vie et de mort sur ses sujets, il peut faire sentir sa grâce ou son courroux, il règne pour terrifier ses ennemis, mais il ne peut toucher à l'institution divine et éternelle de l'Autocratie.

Au moment où la détresse de la nation suscite dans le pays des miracles d'énergie, où toutes les âmes intellectuelles et libres affirment leur volonté de secouer l'appression tsariste, au moment où la Révolution est imminente, l'Eglise orthodoxe jette son influence dans la balance et s'écrie : « Qui touche à l'Injustice, qui touche à l'Autocratie, touche à la Sainte-Eglise. »

C'est elle qui éveille les dernières résistances et prononce l'agonie du tsarisme russe.

Le drame est d'une titanesque grandeur, mais son épilogue n'en sera que plus retentissante.

Liés par une criminelle solidarité, l'autocratisme et la réaction religieuse tomberont en même temps, aux abîmes.

PROTOCOLE VIEUX JEU

On sait que le protocole, le solennel et banal protocole, gardien des traditions séculaires, a subi de récents attentats dans notre France démocratique.

On l'a presque relégué au garde-meubles, pour ne plus le sortir que dans les grandes occasions — aux visites de souverains par exemple — lorsque notre République veut se montrer grande dame devant les étrangers.

Mais il est beaucoup d'autres pays où les principes protocolaires sont demeurés intacts.

Certaine petite principauté allemande, notamment, continue à leur vouer un tel culte qu'on n'entrevoit même pas le jour où elle pourrait bien s'en débarrasser.

En effet, là-bas, le maréchal de la cour, chaque matin, a le soin de faire distribuer à toutes les personnes admises dans l'entourage du souverain une feuille de papier qui fixe le programme de la journée avec l'indication du costume à mettre. C'est déjà compliqué, et les gens de cette cour ont beaucoup à faire pour observer dans tous ses détails la corvée protocolaire quotidienne.

Il va sans dire que ces détails sont exquis de minutie. C'est ainsi que lorsqu'une demoiselle d'honneur ou une dame de compagnie sort à pied et rencontre dans la rue un carrosse portant un membre de la famille ducale, elle doit se ranger et faire une profonde révérence. Si, par contre, elle est en carrosse avec la princesse et qu'elle voie une amie ou une dame qui n'ont pas leur entrée à la cour, elle ne doit jamais les saluer. Un sourire discret, un clin d'œil correct, infiniment correct, et c'est tout.

Tant il est vrai qu'il y aura toujours des gens pour aimer à rire et à s'amuser selon d'immarcescibles rites !

Associations Enseignantes

Pendant qu'à Paris il syvetonne, lance des retraités de la Légion d'honneur à l'assaut de la République, amuse la curiosité publique de battage en façade, le parti réactionnaire se livre, au fond des provinces, à un travail autrement utile et pratique, et avec une suite méthodique et enragée.

Il tire un profit inattendu, mais excellent, de la loi sur les associations.

Comme il sait qu'il lui faut pour arriver à ses fins, conquérir l'enfance et l'adolescence ouvrière et rurale — comme il a déjà fait pour la majeure partie de la jeune bourgeoisie — il se sert de la loi, en perfection, au mieux de ses intérêts scolaires.

De tous côtés, par lettres, du Nord, du Centre, de l'Ouest, je suis initié aux inquiétudes qu'éprouvent les amis de l'action laïque en constatant qu'en face, par le moyen d'association soit de pères, soit de mères de famille, de comités, de cercles, de sociétés aux noms les plus divers, on s'organise, on s'arme, on entre en lutte contre l'Etat républicain.

Les « sociétés anonymes d'enseignement » se multiplient. L' « Officiel » en témoigne dans ses avis de déclarations.

Ecoles du jour et du soir, écoles prolongées, patronnages, collèges libres, enseignement primaire, post-scolaire et secondaire, passent, accrus, fortifiés, des congrégations aux associations. Toutes les forces d'argent se coalisent, se concentrent autour des maisons d'instruction et d'éducation et de leurs annexes. Quiconque veut tuer la Gueuse souscrit une action, entre dans un groupement familial, politico-scolaire. C'est la forme nouvelle qu'adopte la tactique des messieurs prêtres et des hommes et femmes d'œuvres. C'est, paraît-il, faire œuvre adroite.

Mais comme il importe que la génération ascendante ne soit pas tournée contre la République, comme la République doit s'enseigner et se fonder chaque jour, à l'action du parti clérical, le parti laïque doit opposer l'action.

Il devient urgent que pour assurer l'éducation populaire : conférences, lectures publiques, patronages (si importants), il ne laisse pas l'institutrice, l'instituteur, seuls à la peine seuls aux prises avec les difficultés.

Par foi sociale, il a le devoir de faire ce qu'en face on fait par foi religieuse.

Dans chaque quartier des agglomérations urbaines, dans chaque village, l'Ecole doit pour tout ce qui touche ses œuvres annexes, être soutenue, défendue par un comité, par une association qui fournisse professeurs volontaires, ressources en matériel et en argent.

Que, s'il faut fonder des sociétés anonymes à capital variable — comme en face — qu'on les fonde.

L'Ecole doit à la nation l'Ecole, et rien de plus.

C'est à l'initiative privée, enfin consciente de ses responsabilités, d'empêcher que les écolières, que les écoliers, soient, au temps même de la scolarité, saisis par des influences savamment haineuses, que les adolescents soient entraînés dans les œuvres dites de jeunesse, où, par amour pour la liberté, on leur prêchera les moyens de détruire la liberté.

Edouard PETIT.

LE TIMBRE DE SERBIE

Un spectre s'est dressé devant celui qui a accepté la couronne des mains des meurtrier du roi Alexandre et de la reine Draga : il a vu soudain, sur sa table, alors que négligemment ses yeux erraient sur son courrier, une image sinistre, hallucinante, une tête d'assassiné. Et où, grands dieux ? Dans sa propre image. Ce masque convulsé qui le regardait avec ses yeux terrifiés et sanglants son front tailladé, sa bouche grimaçante, exprimant l'épouvante et la douleur, ce masque de terreur se détachait de son masque à lui, Pierre Ier, dans la vignette du timbre-poste qu'il avait inauguré pour son couronnement.

On ne s'en était pas encore aperçu. Ce timbre n'était pour tout le monde, vu à l'endroit que la reconnaissance officielle du nouveau souverain. Il s'était fait représenter dans un médaillon, de profil, avec le fondateur de la dynastie actuelle, Kara-Georges, dit Georges le Noir, le héros de l'Indépendance nationale. Deux millésimes, 1804-1904, et les armoiries de la Serbie, l'aigle éployée, chargée sur la poitrine d'un écusson à la croix d'argent complétaient la composition très sobre, avec cette devise, qui se lisait au-dessous, dans une banderole : « Spes mihi prima Deus » (Dieu est mon premier espoir).

Ce timbre avait été la première manifestation de sa puissance royale. N'allait-il pas présenter à l'envers le nouveau roi de Serbie et pour la curiosité des foules, dans la galerie des souverains, montrer sa figure, de légende ? Et voilà qu'en faisant rien qu'un geste, rien qu'en retournant ce petit carré de papier gommé, dont il avait tant d'orgueil, on ne voyait plus les profils royaux, mais une tête d'assassiné. Etait-il donc écrit que, se faisant le complice de l'universelle réprobation le hasard lui-même lui rappellerait le crime ?

Fuyant le vieux palais où s'étaient déroulées les scènes atroces du carnage, le roi Pierre s'était installé dans une demeure vierge de tragiques souvenirs, il avait fait enlever les bustes de son prédécesseur partout où il s'en trouvait ; il avait fait frapper des monnaies nouvelles et refirer les anciennes pour s'éviter la vue de l'autre.

Un peu avant le drame, on avait une énorme émission de timbres-poste représentant Alexandre. En attendant que fût exécuté le timbre de son effigie sur l'image de celui que ses partisans avaient massacré, il fit frapper, à l'encre grasse, pour le faire disparaître, pour le maculer, une surcharge représentant les armes de Serbie. Mais on voyait quand même l'autre dessous.

Enfin, on arriva aux fêtes du couronnement qui semblaient marquer la fin d'un rigoureux ostracisme : le nouveau timbre tout prêt, qui allait annoncer par le monde la grande nouvelle et lui montrer l'effigie du nouveau roi.

Depuis cette époque, il circule, mais depuis quelques jours, une secrète rumeur l'accompagne. On voit des gens qui l'examinent d'un air scrutateur, que les uns aux autres se le montrent, désignent des détails, s'étonnent et s'effarent... Le roi, comme ses sujets, a partagé cette curiosité et cette stupeur. Il a vu ce qu'on voit : il a vu, dans ces deux profils regardés à l'envers, une face d'assassiné.

Y a-t-il eu rencontre fortuite ? C'est ce que la police serbe recherche à savoir : on parle d'un complot. On veut voir une allusion voulue par l'artiste. Ce n'est pas un Français, comme on l'a dit mais un jeune Serbe, M. Jobavobaz, élève à l'Ecole des Beaux-Arts de Belgrade, qui proteste de son loyalisme quand on l'accuse de n'avoir été que l'instrument des officiers restés fidèles à la mémoire d'Alexandre et de Draga.

ÉCHOS ET NOUVELLES

LA DERNIERE DES MOZART

On annonce la mort à l'asile de Salzbourg, de la dernière descendante de Mozart. Elle était la petite-fille de la sœur de l'illustre compositeur et du baron Jean-Baptiste Berthold de Sonnenbourg, mort en 1801.

On sait que la sœur de Mozart avait, comme son frère, des dons musicaux extrêmement remarquables. Tous deux vinrent à Paris, exhibés par leur père, en petits phénomènes, qui intéressèrent fort la cour et la ville.

Bien peu, sans doute, d'habitants de la rue du Sentier, savent que c'est dans l'une des maisons de cette rue, aujourd'hui toute commerçante, que vécut avec sa famille le futur auteur de « Don Juan ».

—o—

UN MOT PROFOND

Extrait de la dernière allocution de M. Jules Lemaître :

« Il y a dans la mort de Syveton trois choses certaines : la mort, d'abord... »

Ça, par exemple, c'est bien vrai !

DEPECHES

PAR SERVICES SPECIAUX

LA GUERRE
Russo - Japonaise

Les Japonais à Port-Arthur

Londres, 9 janvier. — On mande de Tokio que les Japonais ont l'intention d'établir une importante station navale à Port-Arthur. Le vice-amiral Shibayama en aura probablement le commandement, l'amiral Togo protégeant la flotte du côté de la mer et le maréchal Oyama du côté du Nord. L'administration militaire ne conservera qu'une petite garnison, dès que les prisonniers russes auront été évacués et l'ordre rétabli.

La flotte japonaise s'occupe à relever les mines, mais en raison de leur nombre élevé, la navigation ne sera pas sûre d'ici à un assez long temps. Dalny va probablement être ouvert prochainement aux neutres. Les Compagnies de navigation japonaises établissent des services hebdomadaires pour ce port.

Stœssel et Nogi

Les dépêches nous apportent de nouveaux détails sur l'entrevue des généraux Nogi et Stœssel. Celle-ci fut, paraît-il, des plus cordiales. Les généraux se serrèrent la main. Le général Nogi exprima son plaisir de se trouver en présence du général qui avait combattu si bravement pour son empereur et pour son pays. Le général Stœssel exprima, de son côté, le plaisir qu'il éprouvait à faire connaissance avec le général Nogi.

Le général Nogi déclara qu'il avait reçu un message du mikado, l'invitant à montrer tous les égards possibles au général Stœssel et à ses officiers, qui seraient, en raison du courage dont ils avaient fait preuve, autorisés à conserver leur épée. Le général Stœssel exprima sa reconnaissance envers le mikado.

Les deux généraux s'entretinrent ensuite des divers incidents du siège. Le général Stœssel exprima au général Nogi ses condoléances pour la mort de ses deux fils. Le général Nogi répondit en souriant :

— « Un de mes fils donne sa vie à Nanchan, l'autre à la colline de 203 mètres. C'étaient deux positions de la plus haute importance pour l'armée japonaise, et je suis heureux que le sacrifice de leur vie, pour mes deux fils, se soit produit à l'occasion de la capitulation de deux positions aussi importantes, car le sens que ce sacrifice n'a pas été fait en vain. Leur existence n'était rien en comparaison du but à atteindre. »

Le général Stœssel demanda au général Nogi de l'autoriser à lui offrir son cheval de combat. Le général Nogi l'accepta, non comme présent personnel, mais au nom de son armée, et il assura le général Stœssel que son cheval serait l'objet des plus grands soins, en témoignage de respect pour le brave général Stœssel.

Le général Nogi pria enfin le général Stœssel de continuer à résider à Port-Arthur jusqu'à ce que les arrangements nécessaires eussent été pris pour son retour en Russie. Il ajouta que les Japonais avaient toujours enterré les morts russes depuis le commencement du siège. Les cadavres qu'on retrouvera par la suite seront enterrés en un lieu spécial, et un monument sera élevé à la mémoire des braves adversaires des Japonais.

La remise des prisonniers russes a pris fin samedi. Le total des prisonniers est de 878 officiers et 23,491 hommes. Sur ce nombre, jusqu'à présent, 441 officiers et 229 sous-officiers ont donné leur parole de ne plus prendre part à la guerre. Les généraux Fock, Smyrnoff, Gorlatowsky et l'amiral Willmann ont préféré être envoyés au Japon comme prisonniers.

Le général Stœssel partira de Dalny le 12 janvier pour regagner la Russie. Il se rendra d'abord à Nagasaki, où des appartements ont été retenus pour lui, sa femme et sa fille, puis il s'embarquera à bord de l' « Australia », des Messageries Maritimes, à destination de l'Europe.

AUTOUR DE LA REDDITION

Pétersbourg, 9 janvier. — On télégraphie de Tche-Fou, en date du 21 décembre (3 janvier), au journal « Rousskoié Slovo », que dans le conseil de guerre qui fut tenu à Port-Arthur, deux avis furent émis : l'un, qu'il fallait traiter de la reddition, et l'autre, qu'il fallait demander un armistice et se retirer sur la seconde ligne de fortifications.

Le premier prévalut, parce qu'il eût été difficile de tenir sur cette ligne plus d'un jour.

La garnison était ravagée par le typhus abdominal et le scorbut. Rien que dans le premier hôpital il y avait 84 officiers. Le 5e régiment de tirailleurs était complètement anéanti. Dans le 14e régiment de tirailleurs, il ne restait sur les rangs que 310 hommes, et dans le 16e, 490.

Le prix des vivres était devenu exorbitant : la viande de chien se vendait 40 cop. la livre, la viande de cheval 60 cop., une poule 30 roubles, une oie 75 roubles, une vache 600 roubles, un porc 200 roubles, un œuf 1 r. 60 cop., une gousse d'ail 50 cop. Il y avait pourtant encore du thé, du sucre et de l'alcool à Port-Arthur, mais ce n'était plus qu'une ville de morts et de blessés. Dans les derniers temps on ne tirait plus qu'avec des projectiles japonais n'ayant point éclaté, vu qu'il n'y en avait point d'autres.

D'autre part, la « Petersbourgskaia Gazetta » rapporte, d'après le récit d'une personne, arrivée ces jours-ci de Port-Arthur, qu'en fortifiant la ville, on avait oublié de placer une batterie sur le Liaotéchan. Cette batterie était pourtant absolument nécessaire pour tenir tête aux Japonais qui canonnaient la ville nuit et jour avec leurs grosses pièces de siège, disposées devant le Liaotéchan. Les canons faisant défaut, on